

PAGES DE GAUCHE

Périodique indépendant
d'opinions socialistes

N° 170

Hiver 2018-2019

www.pagesdegauche.ch



Manifestation contre le racisme. Berne, 21 mars 1992 (Interfoto).

Page 4 - 5 **Fiscalité**

RFFA, pour ou contre? Les réponses de Samuel Bendahan et Lisa Mazzone.

Page 6 **Québec**

Après le « Printemps érable », la nouvelle gauche québécoise va-t-elle percer la « Grande noirceur » néolibérale?

Page 8 **International**

Les raisons pour lesquelles la gauche démocratique doit défendre George Soros.

Page 22 **Disparition**

Hommage à Raymond Durous.

Le dossier

Qu'est-ce qu'une ville de gauche?

*Alors que la réforme de l'imposition des entreprises pourrait mettre en danger les budgets communaux, le dossier du présent numéro s'intéresse au service public dans les villes. La gauche dispose de plusieurs majorités municipales qui lui permettent de développer des solutions innovantes. Nous en présentons certaines dans les pages qui suivent, en espérant que ce dossier contribue à favoriser échanges d'expériences, d'idées et de projets. **Page 9***

À lire sur notre site

Affaire Savary-Paulsen: une décision logique

Posted on 16 novembre 2018 by webmaster@pagesdegauche.ch



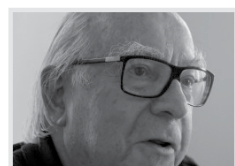
Ces dernières semaines ont été marquées par ce qu'il faut bien appeler une « affaire Savary-Paulsen », des noms de la Conseillère aux États socialiste vaudoise et du riche donateur qui a contribué au financement de sa campagne, par ailleurs consul général...

[Continuer la lecture →](#)

2018, Exclusif • politique, PS, PSS, Savary, Suisse

Grand entretien avec Raymond Duros : « Le socialisme, c'est la force du collectif »

Posted on 31 octobre 2018 by webmaster@pagesdegauche.ch



Raymond Duros nous a quittés le 20 octobre 2018. Il avait fidèlement accompagné notre journal ces dix dernières années, comme rédacteur occasionnel d'abord, puis comme membre du comité de son association éditrice. Il y publie ses premières chroniques en 2007, puis...

[Continuer la lecture →](#)

2018, Entretien, Exclusif • Duros, gauche, Italie, livre, pages de gauche

Livre : Benoît Duteurtre: En Marche!, conte philosophique

Posted on 20 octobre 2018 by webmaster@pagesdegauche.ch



Dans La petite fille et la cigarette, Benoît Duteurtre dénonçait les travers d'une société hygiéniste et hyper-contrôlante, où l'administration pénitentiaire paniquait à l'idée que le protocole aseptisé d'une exécution soit déréglé par la demande aujourd'hui incongrue du condamné: fumer une...

[Continuer la lecture →](#)

2018, Bibliothèque, Exclusif • Duteurtre, France, livre, Rugénie



Solidarité

Plus de trois ans de procès-bâillon

C'est avec un certain soulagement que la rédaction du *Courrier* a accueilli, le 19 octobre dernier, la décision du Tribunal civil de première instance de trancher en sa faveur face au milliardaire Jean Claude Gandur. Répit de courte durée puisqu'un recours a été annoncé, comme cela a été le cas pour chaque décision dans le volet pénal de l'affaire, menant jusqu'au Tribunal fédéral.

Rarement un article paru en marge de débats politiques et d'un vote populaire aura-t-il provoqué tant de remous. Le 16 mai 2015, le *Courrier* publiait un portrait de Jean Claude Gandur. Le texte rappelait que celui-ci a fait fortune dans le pétrole, au Nigeria, à l'époque du régime de Sani Abacha. Le Conseil municipal de la Ville de Genève débattait alors de l'extension du Musée d'art et d'histoire, devisée à 130 millions de francs et financée à hauteur de 40 millions par le collectionneur d'art à travers l'une de ses fondations. L'article lui a déplu, et l'intéressé a déposé une plainte pénale doublée d'une requête civile pour calomnie, diffamation et atteinte à l'honneur. Depuis juin 2015 au gré des pérégrinations juridiques de l'affaire, la rédaction est donc régulièrement accaparée par la préparation de la défense, les arguties par avocats interposés et les convocations par la justice.

L'affaire est énergivore, surtout pour un petit journal indépendant. À chaque audience, les trois corédacteurs en chef de l'époque, l'auteur de l'article et l'association éditrice – appelés à la barre – sont mobilisés; mais aussi l'actuelle rédaction en chef et les collègues qui

les soutiennent. Car l'affaire est suspendue telle une épée de Damoclès au-dessus de la rédaction. Les plaignants réclament plusieurs dizaines de milliers de francs et la défense passe par d'importants frais d'avocat-e-s. Pour obtenir justice, il faut ainsi mettre la survie financière du journal en danger.

Le temps dédié à la rédaction des mémoires et aux audiences représente autant de travail en moins sur des sujets d'actualité, entravant notre travail d'information. Sans oublier que Jean Claude Gandur exige le retrait de l'article du site internet et l'interdiction au *Courrier* de réaborder l'affaire dans le futur. Un procès bâillon, donc, qui s'est ressenti au cœur de la rédaction en marge du vote sur le Musée d'art et d'histoire. Cette pression énorme, cette volonté de mettre le quotidien au pas, ont rendu le sujet explosif au regard des plaintes pendantes.

Reste que la juge de première instance atteste qu'il n'est « pas contestable » que Jean Claude Gandur et sa société AOG « ont bâti leur succès et leur fortune notamment dans des zones de guerre ou avec des régimes autoritaires, dont certains parmi les plus corrompus de la planète, et dans un secteur – l'extraction et le négoce de matières premières – où les actes de corruption sont notoirement fréquents ». Voilà trois ans que la rédaction se bat pour faire valoir ses droits et le droit à l'information. Même si rien n'est encore gagné, les différents verdicts, tant au civil qu'au pénal, ont plusieurs fois attesté que le travail du *Courrier* est solide.

La rédaction du *Courrier*

Impressum

Abonnement annuel: Fr. 59.-
Abonnement de soutien: Fr. 150.-
Abonnement réduit
(AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs): Fr. 49.-
CCP 17-795703-3

www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat:
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Antoine Chollet (AC), Mathieu Gasparini (MG), Bertil Munk (BM), Stéphanie Pache (SP), Emilie Pasquier (EP), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:

Cora Antonioli, Umberto Bandiera, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Dan Gallin, Claude Grimm, Anne Holenweg, Pascal Holenweg, Line Rouyet.

Maquette:

Marc Dubois, Graphisme éditorial, Lausanne

Webmaster:

Mathieu Gasparini, Lausanne

Dessins:

Christian Vullioud (Cévu)

Illustrations:

Photographies extraites du livre d'Interfoto Nos rêves sont plus longs que vos nuits (voir page 21)

Relecture:

Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Éditorial

Assurance maladie, ça va faire mal

Les parlementaires fédéraux de droite font de bien mauvais thérapeutes. Alors que le diagnostic est archiconnu, la mise en œuvre d'un traitement efficace traîne depuis des années, et est même délibérément repoussée. Entre-temps, le paiement des primes d'assurance-maladie est devenu un des principaux risques de précarité pour les ménages les plus modestes en Suisse.

Sans surprise, compte tenu de sa majorité, les décisions prises cet automne au parlement ne vont pas dans la bonne direction. En effet, elles tendent toutes à augmenter la proportion des dépenses « *out of pocket* » en matière de santé, à savoir la part des dépenses de santé directement payées par les patient·e·s, sans participation des assurances. Dans ce domaine, la Suisse fait figure de championne toutes catégories au palmarès européen, ce qui démontre une fois de plus l'injustice profonde du financement de notre système de santé.

Or, le parlement a décidé fin novembre une modification de la loi sur l'assurance-maladie qui prévoit que la franchise

minimale (actuellement fixée à 300 frs par année) devra augmenter automatiquement de 50 frs lorsque certains seuils seront dépassés (actuellement, il appartient au Conseil fédéral de fixer la franchise minimale). Si l'assuré·e fait le choix d'une franchise plus élevée que le minimum légal, il devra la conserver durant trois ans.

Quasiment en même temps, on apprenait que la commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil national approuvait une réforme du financement des prestations fournies par les hôpitaux en ambulatoire. En substance, il s'agit d'impliquer les cantons dans le financement de ces prestations de soins, comme c'est le cas pour les hospitalisations. Parmi les effets attendus de la réforme, une légère hausse des primes d'assurance-maladie de base, une baisse des primes de l'assurance-complémentaire et une augmentation de la participation directe.

Ces décisions vont toutes dans la mauvaise direction. L'augmentation des coûts de la santé ne doit pas être jugulée par des mécanismes dissuasifs

à l'égard des patient·e·s. Toutes les mesures en ce sens prises par le passé, comme les augmentations de franchises, ont prouvé leur inefficacité. En effet, ces mécanismes fonctionnent si bien que de nombreuses personnes renoncent à se faire soigner pour des raisons financières, ce qui ne fait pas baisser la facture à long terme. Le problème est fondamentalement un problème de répartition des coûts. À prestations égales, les systèmes libéraux coûtent plus cher. Si des primes en fonction du revenu, que ce soit dans le cadre d'un prélèvement en pourcentage du salaire comme pour l'assurance-accidents ou par un mécanisme de subside largement développé, régleraient une partie du problème, les initiatives de la gauche en ce sens sont actuellement en mauvaise posture. Le PS Suisse annonce cependant le lancement d'une initiative pour plafonner les primes à 10 % du revenu. Dans le contexte actuel, cette proposition peut réunir une majorité et mérite tout notre soutien.

La rédaction

Au sommaire de ce numéro

- | | |
|---|--|
| <p>3 Éditorial
Assurance-maladie, ça va faire mal</p> <p>4 Actualités
RFFA en débat</p> <p>6 Québec : le réveil de la gauche</p> <p>6 Le poing et la rose</p> <p>7 Entretien avec Dick Howard : un regard sur les États-Unis</p> <p>8 La sale guerre contre George Soros</p> <p>9 Dossier
Qu'est-ce qu'une ville de gauche ?</p> <p>10 Statistiques des villes</p> <p>11 Genève : la solidarité des communes</p> <p>12 Bienne : intégrer plutôt que punir</p> <p>13 Renens : «un espace public de qualité»</p> <p>14 Le budget, un instrument politique</p> | <p>15 Les impôts directs, matière première des finances communales</p> <p>16 Lausanne : les services industriels</p> <p>17 Le Locle : «servir d'exemple»</p> <p>18 Norvège : une place par enfant, c'est possible!</p> <p>19 Conclusion : une vision pour les villes</p> <p>20 Culture
Entretien: Landauer et l'esprit du socialisme</p> <p>21 B. Traven, l'anonyme célèbre
Inferfoto, portraits de groupes</p> <p>22 Hommage à Raymond Duros : ouvrir portes et fenêtres
Chris Marker et la Grèce</p> <p>23 Livres</p> |
|---|--|

Après l'échec de la RIE III le printemps passé, le parlement s'est remis au travail pour supprimer les statuts spéciaux consentis aux multinationales. Le texte qui a finalement passé la rampe au parlement, nommé RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS), couple réforme de la fiscalité des entreprises et financement des retraites. Cet attelage a divisé la gauche. Nous avons donc demandé à deux parlementaires d'exposer les raisons qui les ont conduits à voter « oui » pour l'un, Samuel Bendahan, et « non » pour l'autre, Lisa Mazzone.

Débat

Pourquoi la gauche doit soutenir RFFA

Le projet adopté par le parlement est très loin d'être parfait. Si la gauche l'avait rédigé, il aurait été bien mieux. La question qui se pose est donc la suivante : doit-on refuser un progrès si celui-ci est insuffisant ? Un soutien critique à la réforme se justifie pour deux raisons dont chacune est à mes yeux suffisante.

Premièrement, la réforme est globalement une amélioration de la situation, et deuxièmement, en cas de refus, au vu du rapport de force actuel, le risque est immense que ce qui sera fait à la place soit bien pire.

Une hausse d'impôts reste une hausse d'impôts. La réforme supprime les statuts spéciaux des entreprises multinationales. Ces statuts sont un véritable scandale leur permettant d'esquiver jusqu'à 80 % de leurs impôts. Les impôts de ces sociétés vont augmenter. Malheureusement, cette augmentation n'est pas aussi grande qu'on l'espérait, car elle est limitée par de nouvelles astuces (heureusement plafonnées) qui sont introduites. La réforme supprime donc la réduction massive d'impôts, mais elle ne la supprime que partiellement pour certains types de revenus. C'est embêtant, mais une hausse d'impôts reste une hausse d'impôts, qui est bonne à prendre même si elle n'est pas suffisante.

En plus, la réforme corrige, en augmentant les impôts des entreprises, des erreurs de la RIE II. Les allègements pour l'apport en capital sont limités, et l'imposition des dividendes pour les gros

actionnaires est augmentée, au niveau fédéral comme cantonal.

La réforme ne comprend pas de baisse d'impôts, uniquement des hausses. Les pertes fiscales que les opposant·e·s dénoncent ne figurent pas dans le projet, puisque ce sont le fait de lois cantonales uniquement. Les cantons sont souverains pour décider du taux d'imposition et ils ont malheureusement décidé dans certains cas de le baisser. On peut souligner que la gauche, unie, a combattu une telle baisse récemment dans le canton de Berne, où elle a remporté une belle victoire. Ce sont donc les réformes cantonales sur lesquelles la gauche doit être vigilante, en demandant des compensations sociales ou en refusant des taux trop bas.

Un financement solidaire

En plus de l'aspect fiscal, la réforme octroie 2,1 milliards de francs à l'AVS. Cette contribution améliore la situation financière du premier pilier et limitera les possibilités pour la droite de demander des coupes massives dans les prestations ou l'augmentation de l'âge de la retraite. De plus, le financement est très social. 900 millions sont payés par la confédération, qui se finance de façon progressive : les riches paient plus. 600 millions sont payés par les entreprises. Enfin, les 600 millions restants sont payés par les cotisations des employé·e·s, proportionnelles au revenu et donc davantage payées par les riches. Ce financement est un vrai progrès, qu'il sera difficile

d'obtenir en dehors de ce projet au vu du rapport de force actuel.

Les cantons et communes recevront aussi de l'argent pour limiter les dégâts infligés par des cantons comme Zoug qui sans réforme auront tout le loisir de faire une concurrence fiscale ultra-agressive. Avec la réforme, la capacité des cantons à faire cette concurrence fiscale est un peu limitée, même si le PS a demandé d'avoir une harmonisation des taux d'impôts au niveau fédéral, ce qui serait bien mieux.

Et en cas de refus ?

Cette réforme est un petit pas en avant. Et si nous disons non, l'option catastrophique serait que nous renoncions à supprimer les statuts spéciaux. Ces statuts sont des rabais d'impôts très néfastes, mais en plus la Suisse serait victime de mesures de rétorsion internationales. Sinon, il se pourrait que la Confédération supprime les statuts sans la moindre mesure d'accompagnement. Mais dans ce cas, pas de financement d'AVS, pas de hausse d'impôts sur les dividendes, et surtout pas de moyens pour aider les villes : les cantons pratiquant le *dumping* fiscal mèneront la vie dure à tous les autres.

Pour ce qui est de l'AVS, nous devrions alors combattre un projet demandant de faire des économies. La gauche a donc intérêt à voter oui à ce projet, tout en restant critique et en continuant la lutte pour améliorer la situation. Si ce projet est accepté, nous serons en meilleure position pour aller plus loin concernant l'imposition des entreprises et les assurances sociales.

Samuel Bendahan
Conseiller national PS

Débat

RFFA, la RIE III avec un nouvel emballage

Près de 60 % des votantes et des votants ont refusé la réforme de l'imposition des entreprises III, pour éviter une escroquerie à plusieurs milliards de francs. Le parlement fédéral bafoue désormais ce vote : il recycle cette réforme en changeant l'étiquette. C'était non à la RIE III, c'est toujours non à RFFA. Le référendum a besoin de votre soutien. Le résultat est désastreux. RFFA attise encore la concurrence fiscale entre cantons, et sur le plan national annonce des pertes de plusieurs milliards de francs. Les actuels privilèges fiscaux des entreprises internationales sont remplacés par des niches permettant des déductions dont on peine à chiffrer les effets. Les pertes pourraient s'avérer bien plus lourdes qu'annoncées.

Bref, on continue sur la même voie, en diminuant à l'extrême la charge fiscale assumée par les entreprises et en faisant porter le fardeau aux personnes physiques, en particulier la classe moyenne. Pendant ce temps, les plus faibles, les familles monoparentales ou les personnes âgées, verront leurs prestations sociales diminuer. Cette réforme se fait sur le dos des services à la population, dans la santé ou l'éducation notamment.

Une contrepartie trompeuse

Le rehaussement des cotisations sociales est une victoire, car il brise un tabou qui s'est installé depuis 1975, année de la dernière augmentation. Cela renforce le financement du premier pilier, celui de la solidarité. Toutefois, il ne faut pas s'y méprendre, il ne s'agit pas d'une contrepartie aux cadeaux octroyés aux entreprises. Au contraire, puisque ce financement de l'AVS est payé en partie par tout·es les salarié·es, qui ne bénéficieront pas pour autant d'une augmentation de rente, tandis que la plus grosse part provient du budget de la Confédération.

La contribution des employeurs à cette « contrepartie » est minime. Et le projet de relever l'âge de la retraite des femmes sans compensation crédible n'est pas du tout stoppé : cette réforme dangereuse avance. Pour la droite majoritaire, le financement additionnel de l'AVS est une façon de faire passer son projet de baisse d'impôts, avant de revenir avec des mesures douloureuses dans la prévoyance vieillesse.

Une iniquité fiscale

Les Suisses ont le plus bénéfice de la globalisation. Un quart des matières premières sont ainsi négociées ici. Pourtant, ces matières sont la richesse des pays du Sud, dont les populations ne profitent pas. Nos pratiques peu scrupuleuses sont subies de plein fouet dans l'autre hémisphère. Les entreprises utilisent leur siège en Suisse pour transférer les bénéfices du Sud vers le Nord.

Chaque année, ce sont 200 milliards de francs de potentiels apports fiscaux qui sont perdus par ces pays à cause de l'évasion fiscale mondiale. C'est davantage que les sommes investies « généreusement » dans la coopération au développement. Notre modèle d'affaire sape la lutte contre la pauvreté et RFFA n'arrange rien. Nous continuerons d'être la locomotive de la concurrence fiscale internationale et l'aimant de multinationales peu éthiques. Dans la course à la charge fiscale la plus basse, Dublin ou Singapour peuvent aller se rhabiller devant certains cantons suisses. Un autre monde est possible, mais RFFA nous en éloigne.

Le jeu des 7 différences

C'est un jeu de dupes : les corrections suite au refus populaire de la RIE III se situent dans l'épaisseur du trait. Dans le détail, les déductions d'intérêts fictifs (NID) ont certes presque

disparu, mais la « Lex Zurich » permet d'introduire cet outil dans le canton qui l'aurait de toute façon le plus utilisé. Si l'imposition des dividendes passe de 60 à 70 % au niveau fédéral, elle se limite à un minimum de 50 % au niveau cantonal, ce qui ne fait guère de différence car quatre cantons seulement se situent en dessous. Une grande part de ces revenus reste ainsi non fiscalisée. La *patent box* est en outre une boîte noire à haut potentiel d'évasion fiscale, alors que la recherche et le développement pourront être hyper-déduits, à 150 % ! Pire : le passage du projet au parlement a encore ajouté des centaines de millions de francs de pertes supplémentaires.

Lisa Mazzone

Conseillère nationale Les Verts



Manifestation de paysans contre la baisse régulière de leurs revenus. Berne, 23 octobre 1996 (Interfoto).

Québec

Le réveil de la gauche

4h25 du matin chez nous. Là-bas, 22h25. Ici : mardi. Chez elles-eux, toujours lundi. À cette minute précise, les gens dorment chez nous, mais là-bas, c'est l'euphorie : Québec Solidaire (QS) apprend l'élection de sa dixième et dernière députée lors des législatives québécoises du 1^{er} octobre 2018. Avec un score final inédit de 16 %, la gauche québécoise se heurte pour la première fois depuis des années à une réalité : celle d'oser espérer.

Plus de 50 ans après la « Révolution tranquille » qui aura permis au Québec de devenir un État social sensiblement plus développé qu'ailleurs en Amérique du Nord, ces élections auront eu pour effet de chambouler enfin les forces politiques en présence. Jusqu'alors bipartite, le parlement expérimente une composition inédite avec, certes, toujours un parti majoritaire, mais cette fois avec trois forces d'opposition parlementaire. Québec Solidaire en fait

partie, et a autant de député-e-s (10) que le Parti québécois (PQ), fortement déclassé après des décennies de prospérité électorale.

Ce Parti québécois, à l'origine de nombreux acquis sociaux et considéré longtemps comme étant un parti social-démocrate, avait pris un virage néolibéral très poussé en 1995 après avoir perdu son référendum pour l'indépendance du Québec. Et depuis lors, le capitalisme prédateur était considéré comme un horizon indépassable pour la société québécoise.

Une nouvelle gauche

Bien des tentatives d'ouvrir de nouvelles perspectives à gauche ont été essayées, sans jamais avoir un effet suffisant ; Québec Solidaire en était longtemps l'exemple type. Intégrant en 2006 différents petits partis de gauche sous la même bannière, il a fallu beaucoup d'années pour qu'il devienne une force de transformation considérable.

Dans la construction de cette nouvelle gauche, le Printemps érable (voir *Pages de gauche* 137) a été central. Des centaines de milliers d'étudiant-e-s se sont mis en grève pour finalement sortir gagnant-e-s dans leur longue lutte contre le gouvernement libéral qui voulait augmenter les taxes d'étude. Durant l'apogée du mouvement social, la figure de cette contestation, Gabriel Nadeau-

Dubois affirmait dans un discours tenu le 7 avril 2012 : « Que notre grève serve de tremplin à une contestation beaucoup plus large, beaucoup plus profonde, et beaucoup plus radicale de la direction que prend le Québec depuis les dernières années ».

Six ans après ces mots, Québec Solidaire est en passe de relever ces défis. Que ce soit en termes d'activistes présent-e-s sur le terrain, de centralité politique, de travail avec les syndicats, ou de croissance électorale, la radicalité du parti ne semble pas freiner son développement.

Cette évolution s'est réalisée grâce à cette génération étudiante s'étant politisée d'un seul coup et ayant fait le choix de ne pas baisser les bras dans les luttes politiques à venir. Symptomatique de cette dynamique, Gabriel Nadeau-Dubois est devenu entre-temps co-porte-parole du parti. Et même si Québec Solidaire est encore loin de la prise de pouvoir, il est désormais enraciné avec un but clair et désirable : sortir le Québec d'une « Grande Noirceur ». Ce n'est plus aujourd'hui celle des élites catholiques-conservatrices, de Duplessis & cie des années 1950, mais une nouvelle : la « Grande noirceur » néolibérale, celle qui précarise tout le monde à l'exception des plus riches qui elles-eux s'enrichissent, celle qui nous approche de la catastrophe écologique, celle qui détruit le service public, et surtout, celle qui rend la démocratie inexistante en ne donnant le pouvoir qu'à une chose : l'argent.

Bertil Munk

LE POING



Il est peut-être injuste de faire porter à un conseiller fédéral seul les projets de son département. Il n'empêche qu'**Alain**

Berset a choisi de siéger au gouvernement et qu'il porte la responsabilité politique de la loi sur la surveillance des assuré-e-s ou encore de la nouvelle loi sur le tabac, qui ne contient apparemment aucune mesure pour limiter la publicité. Sans parler d'AVS et d'assurance-maladie, ça fait quand même beaucoup de très mauvais projets qui sortent du Département fédéral de l'intérieur.

LA ROSE



La mobilisation du **personnel de l'accueil de l'enfance** dans le canton de Vaud contre le nouveau cadre de référence

pour l'accueil parascolaire, qui abaisse sensiblement les exigences en matière de prise en charge d'enfants, est à elle seule une réussite. Plus de 8'000 personnes dans la rue le 13 novembre, et des autorités qui sont obligées de revenir à la table des négociations. Sans connaître en l'état les résultats des discussions, le mouvement reçoit la rose du mois.



Occupation de l'ex-Café Papillon par le Centre Femmes, quartier des Grottes. Genève, 1^{er} mai 1976 (Interfoto).

Entretien

Un regard sur les États-Unis

À l'occasion de la parution de son dernier livre, Les ombres de l'Amérique, de Kennedy à Trump, nous nous sommes entretenus avec Dick Howard, participant aux aventures de la gauche américaine démocratique et non communiste (New Left) depuis les années 1960 et auteur de nombreux livres sur la pensée politique et l'actualité américaine.

Comment interpréter les résultats des élections de mi-mandat ?

Je mettrais l'accent sur trois éléments. Le premier, c'est bien sûr que le Parti démocrate a repris le contrôle de la Chambre des Représentants, et qu'il n'a pu le faire qu'en reconquérant un électorat qui avait voté Trump il y a deux ans. Je songe en particulier au Wisconsin et à la Pennsylvanie, et plus largement aux banlieues des grandes villes.

Le deuxième, c'est une décision de la Cour suprême de la Pennsylvanie qui a reconnu que le charcutage des circonscriptions avait injustement favorisé les Républicains. Suite au rétablissement d'une carte électorale plus raisonnable, les Démocrates ont gagné quatre sièges (sur 18) lors des dernières élections, se retrouvant à égalité avec les Républicains.

Enfin, troisième point, nous avons assisté à la poursuite d'une politique systématique visant à exclure certaines populations de la participation électorale. Il faudra veiller à la poursuite de cette tactique républicaine.

Comment analyser l'émergence et la victoire de Donald Trump en 2016 ?

Lors de la présidentielle 2016, l'électorat américain a dû choisir entre deux figures antipolitiques : Hillary Clinton d'un côté, qui représentait la technocratie et un projet politique sans récit mobilisateur, et de l'autre Donald Trump et sa démagogie à résonances nihilistes.

Lors de la soirée électorale, alors que tous les sondages donnaient à croire que Clinton allait gagner, je craignais surtout des débordements des trumpistes, à qui leur idole avait répété durant

toute la campagne qu'il y avait un complot contre eux et que l'élection leur serait volée.

L'élection de Trump et sa rhétorique incendiaire ont ensuite créé les conditions pour l'apparition d'événements tels que ceux de Charlottesville à l'été 2017. Ceux-ci montrent que quelque chose d'inquiétant est en train de se passer aux États-Unis, avec la manifestation d'un pouvoir blanc renforcé. On pouvait y voir des pancartes annonçant : « *Jews shall not replace us* », mélange entre l'idéologie raciste du « grand remplacement », que l'on connaît aussi en Europe, et l'antisémitisme traditionnel de l'extrême droite, les deux étant évidemment indissociables.

Ces événements trouvent leurs origines bien avant la victoire de Trump. Dans mon livre, je les fais remonter à l'élection de Ronald Reagan en 1980, qui avait mobilisé le ressentiment de la classe ouvrière blanche, lequel prend plusieurs formes. C'est un mélange d'anti-élitisme, d'anti-intellectualisme et d'anti-urbanisme qui devient un catalyseur du racisme. Pour moi, c'est la clef du phénomène Trump.

Les institutions américaines vont-elles tenir ?

Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation où nous devons espérer que des institutions inventées il y a 250 ans par les « Pères fondateurs » de la constitution américaine (Madison et Hamilton, pour l'essentiel) parviennent à éviter que les États-Unis ne se transforment en un régime autoritaire.

Parmi ces institutions figure le système des *checks and balances* (freins et contrepoids). Avec le résultat des dernières élections,

la Chambre des Représentants va imposer des freins, mais on ne voit pas bien quels seront les contrepoids au pouvoir des Républicains, occupant la Maison Blanche et disposant de majorités au Sénat comme à la Cour Suprême.

J'ajoute tout de même que le système des « grands électeurs » pour la présidentielle met à l'inverse un peu en doute la sagesse des « Pères fondateurs » car il privilégie les petits États ruraux qui sont surreprésentés au Sénat et donc au Collège électoral.

Que va-t-il se passer jusqu'aux prochaines élections présidentielles en 2020 ?

Ce qu'il ne faut surtout pas faire, c'est donner l'impression de se rassembler en meute contre Trump, en cherchant à obtenir sa destitution (*impeachment*) par exemple. Il faut, en d'autres termes, éviter l'erreur qu'ont commise les Démocrates lors de la nomination de Brett Kavanaugh à la Cour Suprême peu avant les élections de mi-mandat.

Il faudra compter sur Nancy Pelosi, probable future présidente de la Chambre (*speaker*), qui est une politicienne très habile. On oublie souvent qu'elle est parvenue à faire passer la réforme de l'assurance maladie d'Obama à trois voix près, en s'appliquant à gérer sa majorité sans la brimer. Ai-je abandonné mes origines de la *New Left* en décrivant ainsi une politique démocratique ? Je ne crois pas, mais il ne faut pas négliger le contenu – les participant·e·s et les bénéficiaires – d'une telle pratique du politique afin d'assurer que celui-ci reste démocratique dans ses moyens et dans ses fins.

*Propos recueillis par
Antoine Chollet*

Une version longue de cet entretien est à lire sur notre site.

À lire :
Dick Howard, Les ombres de l'Amérique, de Kennedy à Trump, Paris, François Bourin, 2018.

International

La sale guerre contre George Soros

George Soros, philanthrope et fondateur de l'Open Society Foundation, est attaqué à la fois par l'extrême droite et par la gauche staliniste. Pourquoi la gauche démocratique devrait-elle le défendre ?

Le cas de George Soros est unique dans la mesure où il est le seul milliardaire connu à promouvoir activement des causes progressistes par l'intermédiaire de sa fondation, et qu'il est devenu la cible, précisément pour cette raison, de campagnes de diffamation invraisemblables menées par des chefs de gouvernement, des adeptes des théories du complot et des bandits politiques allant de l'extrême droite à une gauche dévoyée.

Soros et ses ennemis

La liste des ennemis de Soros commence inévitablement par Viktor Orban. Il a gagné les dernières élections en faisant peur au peuple hongrois avec ce mensonge délibéré : le concept d'une « société ouverte » utilisé par Soros ferait partie d'un plan secret visant à inonder la Hongrie (et l'Europe de l'Est) de millions de réfugié-e-s du Moyen-Orient qui allaient menacer l'intégrité et l'identité de la nation hongroise. Alors qu'Orban effraie le peuple hongrois avec ses mensonges et ses « *fake news* », le Fidesz ne cesse d'imposer un programme de contre-réformes qui démantèle l'État social hongrois.

La constellation anti-Soros comprend aussi sans surprise Donald Trump, le président le plus réactionnaire que les États-Unis aient connu depuis les années 1920, ainsi que le leader incontesté de l'assaut autoritaire et néo-fasciste auquel on assiste au niveau international, à savoir Vladimir Poutine. Dès 2015, le gouvernement russe a interdit deux organisations du réseau caritatif de Soros, alléguant qu'elles représentaient une « menace pour les fondements du système constitutionnel de

la Fédération de Russie et pour la sécurité de l'État ».

Nous pourrions continuer la liste : de la Macédoine au Kazakhstan en passant par la Pologne, la Turquie, et les Philippines, les autocrates et les politiciens réactionnaires ont attaqué Soros.

Faut-il soutenir Soros ?

George Soros est un « démocrate libéral » ? Nous soutenons les démocrates, de préférence sans adjectifs, mais nous les acceptons lorsqu'ils élargissent et approfondissent le sens de la démocratie. Dans son sens philosophique, le mot « libéral » est redondant car la démocratie ne peut être que libérale, et dans son sens économique, il est restrictif, et trop facilement associé au « néolibéralisme ».

George Soros est juif ? Ici la réponse est facile : nous sommes aux côtés des Juifs. Pas avec Netanyahu, qui est un petit escroc et qui devrait être en prison. Non, avec le peuple juif, pour sa contribution extraordinaire à une société humaine éclairée, pendant des millénaires, malgré des persécutions et des discriminations horribles à son égard. Nous sommes aux côtés de nos camarades du mouvement syndical juif, de la mémoire du Bund, le parti du prolétariat juif en Europe de l'Est, de la gauche sioniste qui s'est battue à ses côtés dans le ghetto de Varsovie et qui, après la guerre, a été la première à préconiser une solution à deux États pour une coexistence fraternelle avec les Arabes de Palestine. Pour le dire aussi clairement que possible : nous voulons que la canaille antisémite sache, quelle qu'elle soit et où qu'elle se trouve, que nous sommes debout à côté des Juifs.

Mais attendez, on nous dit que George Soros n'a jamais eu aucun lien avec le mouvement syndical. Comment un milliardaire peut-il être notre allié ? La réponse est que nous traitons ici de questions simples. La réalité dominante dans la politique mondiale d'aujourd'hui est l'avancée incessante des forces réactionnaires qui visent à détruire la démocratie elle-même. Pour le mouvement syndical, il s'agit d'une question existentielle. Il n'y a pas de problème plus pressant à l'heure actuelle.

La démocratie est en danger

Soros ne résoudra pas nos problèmes, mais ses ennemis sont les mêmes que les nôtres, et pendant ce temps sa fondation est un barrage très important contre les forces de la tyrannie. Pour le temps ainsi gagné, nous devons lui être reconnaissants – et en faire bon usage.

Soros est un franc-tireur, un milliardaire avec une conscience. L'année dernière, il a fait don de 18 milliards de dollars à sa fondation, faisant d'elle la troisième plus importante au monde et l'opposant actuellement la plus efficace contre toutes les formes d'autocratie, de tyrannie et de dictature. C'est la raison pour laquelle il est craint par tous les ennemis de la démocratie, qui ne se trompent pas d'adversaire, eux. C'est de cela qu'il s'agit dans la guerre internationale qui a été lancée contre Soros.

Dan Gallin

(trad. : www.deepl.com et AC)

Cet article a initialement paru en anglais sur le site du GLI : global-labour.info. On en trouvera la traduction intégrale sur notre propre site Internet.



Qu'est-ce qu'une ville de gauche ?

Demandez à une personnalité politique de gauche ce que signifie défendre le service public. Sa réponse portera généralement sur le maintien et le développement de l'offre des CFF, et sur la garantie du maillage du territoire par des offices et des cars postaux. Les anciennes régions fédérales représentent pour beaucoup le service public en Suisse. L'ambition de ce dossier est de parler du service public au sens large.

Quand on parle de service public, on parle en principe de prestations directement offertes à la population par l'administration publique, et donc par des employé-e-s du secteur public. Au niveau des cantons, l'enseignement représente en principe le premier poste de dépenses, devant les secteurs de la santé et du social. Il s'agit d'une part importante de l'ensemble de l'économie d'un canton, et donc d'un lieu essentiel de défense des conditions de travail.

Depuis les années 1990, avec la vague de libéralisations et de privatisations, la droite

a essayé de présenter le service public comme étant les prestations « au public », pouvant être dispensées par des acteurs privés. Un enjeu a donc été et est toujours d'étendre les conditions de travail du secteur public aux entreprises privées avec missions de service public.

Mais le succès de la gauche suisse a été de conserver des entités entièrement publiques intervenant directement dans la prestation de services dans les domaines les plus variés, de type industriel (fourniture d'énergie), sur le marché du logement, dans le secteur des transports, ou encore dans la prise en charge des populations vulnérables. Comme le montrent les statistiques, les villes sont aux premières lignes dans l'offre de services. On peut poser pour hypothèse que là où il y a des majorités de gauche, la définition du service public est la plus large. C'est ce que nous allons tenter de vérifier dans ce dossier.

Statistiques des villes

Au niveau suisse, presque la moitié de la population vit dans les villes. Fin 2016, les villes de plus de 100'000 habitant·e·s totalisaient 1,15 millions d'habitant·e·s, soit environ 14 % de la population totale. La population urbaine est aussi plus jeune et la tranche la plus représentée est celle des 20 - 39 ans (34 %).



Suite à la démolition du local du Centre Femmes, murage de la porte de l'Administration municipale à l'Hôtel de Ville. Genève, 12 août 1976 (Interfoto).

DOSSIER Plus la taille de la commune augmente plus les partis de gauche sont représentés à l'exécutif. Pour les grandes villes (plus de 100'000 habitant·e·s), la gauche est majoritaire. On retrouve exactement les mêmes tendances au niveau du législatif. Concernant la part des femmes,

elles sont sous-représentées. En 2017, la part des femmes dans les exécutifs est d'environ 28 % et de 31 % dans les législatifs.

Les partis les plus représentés dans les villes sont le PLR et le PS. Dans les exécutifs, le PLR détient 28 % des sièges devant le PS à 20 %. Toutefois, pour les

six grandes villes de Suisse, la gauche est largement majoritaire. Seule Winterthur a un exécutif dominé par la droite. C'est plus mitigé dans les différents législatifs communaux, où seules Berne et Lausanne sont clairement à gauche.

Logement et énergie

Il est par ailleurs, comme souvent en Suisse, difficile d'obtenir des statistiques plus détaillées sur la gestion des constructions et le genre de logements construits. Idem pour les services industriels. Il y a peu de statistiques sur leur mode de gestion. Cela serait d'autant plus utile que le Conseil fédéral projette de libéraliser le marché de l'électricité. C'est à la fin du XIX^e siècle que les usines à gaz et les réseaux de distribution d'eau sont passés au domaine public, suite à la défaillance des réseaux privés. Dorénavant les services industriels en mains publiques servent aussi d'instrument de changement. Les sortir du giron des municipalités reviendrait à diminuer leur rôle démocratique dans la transformation des modes de consommation.

En termes d'emploi dans les différents secteurs, très peu d'emplois industriels se trouvent dans les grandes villes. On n'en compte que 5 % environ. Le record est détenu par Le Locle avec près de 65 % d'emplois dans le secteur industriel. Autre changement majeur, le degré de motorisation a diminué de 12 % depuis 2007 dans les grandes villes. On y compte désormais 0,36 voiture par habitant·e·s.

Mathieu Gasparini

	Population 2016	Variation % 2006-2016
Zurich	402'762	15.0
Genève	198'979	11.4
Bâle	171'017	4.9
Lausanne	137'810	16.7
Berne	133'115	8.7
Winterthur	109'775	15.9
Lucerne	81'592	9.9
Saint-Gall	75'481	7.3
Lugano	63'932	10.5
Bienne	54'456	11.0

Top 10 des villes suisses (Source : Rapport UVS 2018)

Nombre d'habitant·e·s	PS	Les Verts	PLR	PDC	UDC	Verts lib.	Autre
+100'000	40%	20%	15%	12%	3%	0%	10%
50'000-99'999	26%	10%	23%	14%	5%	5%	17%
20'000-49'999	22%	7%	17%	15%	12%	3%	24%
15'000-19'999	21%	5%	27%	17%	18%	2%	10%

Répartition des sièges dans les exécutifs des villes, par parti et selon la taille de la commune, en 2017 (Source : Rapport UVS 2018).

Genève : la solidarité des communes

La situation des communes genevoises est tout à fait particulière en Suisse car leurs compétences sont très limitées. Pour en parler, nous nous sommes entretenus avec Carole-Anne Kast, conseillère administrative socialiste (membre de l'exécutif) de la commune d'Onex.

DOSSIER

Comment les régies publiques sont-elles gérées à Genève ?

Les grandes régies publiques sont cantonales à Genève. C'est le cas des Services industriels (SIG) par exemple. Il s'agit d'une SA dans laquelle les communes du canton sont actionnaires mais les représentant·es des communes au conseil d'administration ne sont pas élus sur une base politique, et celles et ceux désigné·es par le Conseil d'État et le Grand Conseil le sont à peine plus.

Les SIG ne sont qu'un exemple. L'Hospice général, qui délivre l'aide sociale pour tout le canton, fonctionne également avec des représentant·es des communes et du canton tout en étant un établissement autonome. Dans ces domaines, nous n'avons à peu près aucune marge de manœuvre, et en tout cas aucune autonomie communale.

Cette centralisation cantonale s'explique par plusieurs facteurs, mais en particulier par l'exiguïté du territoire qui fait que la gestion de la plupart des services publics est décidée au niveau du canton.

Que reste-t-il aux communes ?

Pas grand-chose... Dans le domaine de l'action sociale par exemple, nous agissons de manière subsidiaire. À Onex, comme dans d'autres communes où l'exécutif est à majorité de gauche (le délibératif est désormais à droite partout, même s'il est parfois possible de trouver des majorités avec le PDC ou des dissident·es du MCG), nous avons mis en place des prestations d'accompagnement en complément de celles de l'Hospice général, tout en

aidant des personnes qui se trouvent au-dessus des barèmes cantonaux. Nous avons également mis en place une aide juridique pour aider les personnes face aux décisions négatives cantonales, quitte à recourir contre celles-ci.

Pour financer ces services, en plus du budget communal, nous levons des fonds auprès de fondations privées. À Onex, les employé·es du service concerné trouvent entre 70'000 à 90'000 francs annuels supplémentaires par ce biais, qui sont alloués aux communier·es.

Existe-t-il des domaines spécifiquement communaux ?

Un domaine important qui revient aux communes est le secteur de la petite enfance. Les crèches sont gérées par les communes et le financement cantonal quasiment inexistant. Dans ce secteur, les communes à majorité de gauche sont bien plus avancées que les autres. La ville de Genève a le meilleur taux de couverture des besoins en crèche, à Onex nous sommes dans la moyenne alors que les communes de droite sont loin derrière (mais les différences se comblent au fur et à mesure des années).

Nous avons également pu agir sur la reconnaissance des compétences professionnelles des accueillantes familiales, en salariant directement les personnes effectuant ce travail d'accueil de jour des enfants à domicile, une action rendue possible par une modification de la loi cantonale en 2010, sous la conduite du Conseiller d'État socialiste Charles Beer. Onex a eu un rôle pionnier dans cette politique, et maintenant la

coordination se fait entre plusieurs communes majoritairement à gauche.

Enfin, les communes ont la possibilité de mettre sur pied une police municipale, qui fait essentiellement un travail préventif, qui a pour fonction principale d'aider la population et n'a pas d'armes à feu. Toutes les communes n'en disposent pas, mais la plupart des communes de gauche, majoritairement urbaines, en ont une.

Quelles sont les coordinations existantes entre les communes genevoises ?

Elles restent très informelles, même si elles existent de manière plus régulière dans certains domaines. Les agences pour l'emploi, qui agissent en complément des ORP cantonales, sont un exemple. Les politiques dans le domaine de l'aide sociale en sont un autre.

Pour effectuer ce travail, une Union des villes genevoises a été créée. Il se trouve qu'il s'agit des municipalités de gauche. Mais actuellement, à Genève, il existe un fort sentiment de solidarité entre toutes les communes, du fait du nombre important de collaborations intercommunales d'une part, et des attaques que l'on subit de la part du canton de l'autre.

Au sein du PS enfin, il existe un groupe, le CAPS (conseiller·es administratifs PS), qui se réunit une fois par mois de manière plus ou moins informelle mais qui dispose depuis le dernier congrès d'un siège au comité directeur du parti. Cette coordination entre villes et élu·es de gauche devrait être plus forte, mais nous sommes sur la bonne voie.

*Propos recueillis par
Antoine Chollet*

Bienne : intégrer plutôt que punir

À Bienne, la prise en charge des personnes toxicodépendantes fait partie intégrante du service public. Eric Moser de CONTACT, Fondation Aide Addiction, a répondu à nos questions.

DOSSIER

Quels sont les dispositifs communaux de prise en charge de personnes consommant des stupéfiants ?

Il existe en ville de Bienne une bonne vingtaine d'institutions et de services disponibles pour certains besoins de ces personnes.

Certains répondent à un mandat global au bénéfice de la population en général (les services municipaux d'aide sociale ou de protection de l'adulte et de l'enfant, diverses structures d'aide au logement, la psychiatrie publique, par ex.). D'autres dépendent de la politique en matière d'addiction du Canton de Berne, telle la fondation Santé bernoise (Consultation et thérapie) ou les services de la fondation CONTACT (réduction des risques et dommages). On trouve enfin des services médicalisés, telle la Suprax (programmes de substitution). Pour finir, il y a des offres spécifiques issues d'engagements citoyens, autogérées et à très bas seuil d'exigences, notamment la Cuisine populaire, le Sleep-in et le Ditsch, un lieu de rencontre destiné avant tout « aux personnes consommant de l'alcool [...] et dont la vie sociale se situe principalement dans l'espace public ».

Quelle est la marge de manœuvre de la commune ?

Cette marge se définit principalement par des critères politiques et économiques. Au niveau politique par exemple et grâce à l'expérience menée en ville de Berne, le Canton de Berne était disposé dès le début des années 1990 à financer un espace de consommation de drogues supervisé. La Municipalité a cependant d'abord voulu soutenir le développement de programmes de substitutions et facilité la mise sur pied de la Suprax. Ce que le Canton a

respecté. Ce n'est qu'au tournant du siècle et au vu de la situation toujours critique en termes de santé publique, d'ordre et de sécurité que Bienne a revu sa politique et participé à la mise sur pied du premier espace de consommation supervisé, d'entente avec le Canton et CONTACT – Fondation Aide Addiction. L'aspect financier est aussi important, particulièrement dans la période actuelle d'économies budgétaires et de reports de charges entre Confédération, cantons et communes. Ainsi Bienne souhaitait maintenir la Cuisine populaire, mais soutenait que ses coûts devaient être partagés car son offre (et sa fréquentation) répondait à un besoin régional. Après d'âpres négociations avec le Canton, sa prise en charge a été intégrée dans la péréquation financière entre Bienne et le Canton.

Quelles sont les originalités du programme biennois ?

La palette d'offres en ville de Bienne ne se différencie pas tant que cela d'autres centres urbains comparables. Ce qui peut en faire l'originalité tient peut-être plus à l'esprit avec lequel ce « programme » s'est mis sur pied. Son bilinguisme, sa réalité de ville ouvrière marquée par un fort ancrage à gauche ont sans doute été des éléments qui ont contribué au maintien à Bienne d'une dynamique favorisant la reconnaissance des diverses réalités sociales et une solidarité certaine.

Ainsi, dès l'émergence dans les années 1960 de la nouvelle vague de consommation de substances psychotropes, des espaces ouverts à tou-te-s – dont les marginales-aux – ont existé. Ainsi l'historique restaurant du Rüschi, démoli en 1975, réunissait allègrement autant des représentant-e-s des communautés italiennes ou espagnoles en-

core fortement stigmatisées, que des mouvements syndicalistes réunis autour du conseiller national et pacifiste Arthur Villard, mais aussi une nouvelle génération plus tentée par des expériences psychédéliques. D'autres lieux ont suivi, moins illustres sans doute, tels le buffet de la gare 2^e classe, la coopérative Cardinal, ou la brasserie Yucca.

Quels sont les enjeux à venir ?

Aux aspects financiers déjà mentionnés s'ajoute sans doute une tendance nouvelle qui pourrait remettre en question la situation présente, mais qui n'est de loin pas que biennoise. La prohibition actuelle d'une très grande partie des substances psychotropes a montré ses limites. Ainsi une approche plus pragmatique de régulation – à l'instar du cannabis – se discute de plus en plus (Bienne fait notamment partie des villes disposées à participer à un projet-pilote de distribution de cannabis). La décriminalisation des consommateur-e-s, une protection des mineur-e-s renforcée et une diminution des risques liée à un contrôle de la qualité des produits plaident en sa faveur. Certains milieux libéraux s'y intéressent, comprenant que des sommes d'argent importantes pourraient sortir de mains mafieuses. Et, finalement, chacune est responsable de sa santé. Ce n'est pas tout faux et nombreuses sont les personnes qui arrivent à consommer de telles substances occasionnellement et dans un cadre récréatif.

Mais cela pourrait bien remettre en cause les programmes d'aide actuels en oubliant une chose d'importance : les personnes (sur-)consommant des stupéfiants ou marginalisées ne se retrouvent pas dans cette situation par hasard. Leur réalité est marquée de multiples troubles psychosociaux, dont une partie est justement à relier à notre réalité collective (abus de toutes sortes, déracinement, échecs, « inadéquation » sociale, etc.). Il est à espérer que cette évidence soit bien à l'esprit de nos élu-e-s lors des discussions budgétaires à venir pour le maintien d'un filet social efficient.

*Propos recueillis par
Arnaud Thiéry*

Renens : «un espace public de qualité»

Il y a plus de 15 ans, Renens, petite ville vaudoise de 20'000 habitant·e·s à majorité de gauche, a choisi une démarche participative pour transformer sa place du Marché.

DOSSIER Pour discuter de cette méthode et de ses résultats, nous nous sommes entretenus avec Tinetta Maystre, municipale verte (membre de l'exécutif) et responsable de l'urbanisme de Renens.

Pourquoi Renens a choisi un modèle participatif pour ce projet ?

La démarche a débuté par un sondage en collaboration avec la Haute-École Arc auprès de la population concernant la place du Marché qui a montré très vite un attachement manifeste de toute·s à cet espace central et à son marché, même les habitant·e·s de quartiers excentrés. À mi-2006, l'analyse du sondage a abouti à des recommandations, mettant en évidence l'aspect identitaire du lieu et la nécessité d'en faire un espace partagé pour de multiples activités au profit de toutes les catégories de la population. C'est l'attachement de la population à ce lieu qui a fait du projet un enjeu politique majeur et a déterminé le choix de continuer de travailler sur un mode participatif.

Comment cela s'est-il passé ensuite ?

Une première réunion de la population a permis de préciser les attentes de chacun·e, parfois contradictoires, et ces échanges ont permis d'alimenter le programme du mandat d'études parallèles.

Une seconde assemblée a permis de présenter aux habitant·e·s les trois projets retenus ; l'un d'eux, magnifiquement présenté, a alors été plébiscité de façon informelle par les participant·e·s à la soirée... mais nous n'avions pas alors assez insisté sur le fait que le choix du lauréat reviendrait au jury nommé, se basant sur le programme avec les critères énoncés au départ, fruits du sondage initial. Le projet choisi a

été autre et des attentes ont été déçues. Nous n'avons aussi pas assez fait comprendre que nous souhaitons surtout agir sur le domaine public. Ainsi, la Coop, qui voulait valoriser ses terrains limitrophes au nord de la place, ne devait que respecter le plan de quartier. Un léger vent de fronde s'est levé.

Le projet retenu a permis de mettre sur pied une troisième démarche participative, réunissant les représentant·e·s de divers groupes d'intérêts pour discuter du projet en cours d'élaboration et l'affiner.

Lors du dépôt du préavis finalisant le nouveau plan de quartier et le projet de place, le Conseil communal a décidé d'organiser un vote populaire, ce que l'on peut considérer comme la phase finale du processus participatif. En 2008, le projet a été accepté par 77 % des voix.

Quels enseignements peut-on tirer de ce processus ?

La place a été réalisée. Le bâtiment Coop s'est construit. Il y a eu des critiques, bien sûr. Et il a fallu un peu de temps pour que la place trouve sa pleine vocation, que les gens se l'approprient. Mais on peut dire aujourd'hui qu'elle vit, telle qu'on l'espérait, offrant un espace public de qualité au centre, vivant et animé, permettant d'accueillir des événements publics importants. Et ce projet réalisé a engendré d'autres modifications dans le Centre : des privés ont rénové leurs immeubles, la Migros a entièrement transformé son centre commercial, les rues ont été requalifiées en espace de rencontre et arborisées. Pour tenir compte de certaines remarques de la population, la Coop a modifié son projet immobilier.

La Municipalité continue d'informer largement la population sur les nombreux projets d'urbanisme qui naissent dans la Commune et, forte parfois de son soutien, a plus de poids lors

des négociations avec ses partenaires, comme cela a été le cas pour la passerelle qui enjambera en 2020 les voies CFF.

Actuellement, la réalisation de l'îlot de la Savonnerie, proche de la place du marché, se définit au travers d'un nouveau processus participatif, qui verra dans quelques années s'y créer un espace multifonctionnel accueillant associations locales, logements et espaces verts. Des ateliers ont réuni de nombreuses personnes, dont certaines ne sont pas forcément engagées politiquement.

Si la démarche participative n'est donc pas un gage de réussite, elle me semble nécessaire pour tous les projets qui font débat et demandent une large acceptation, pour ceux qui sont centraux et identitaires. Ses limites doivent être clairement définies et le processus expliqué dans son entier.

Qu'est-ce qu'une gestion de gauche de l'urbanisme ?

L'attention à la mixité me semble caractéristique, permettre à toutes et tous de trouver sa place dans l'espace public bien sûr, mais aussi en termes de logement : subventionnés, protégés, libres, vieux, rénovés et neufs doivent coexister. Par ailleurs, le transport et la mobilité sont symptomatiques de choix de société où des valeurs de gauche peuvent s'exprimer clairement.

J'aime à penser aussi que chercher à provoquer le débat, échanger ses idées sur l'avenir de la ville correspond aux valeurs et aux démarches d'une politique de gauche !

Y a-t-il une coordination entre villes de gauche en Suisse ?

Il y a des échanges fructueux entre les villes suisses au travers d'une association (l'Union des Villes suisses) qui les regroupe. Alors, comme les villes sont majoritairement à gauche, on peut le penser !

*Propos recueillis par
Anne Holenweg*

Le budget, un instrument politique

Est-ce que le budget sensible au genre et le budget participatif sont des nouveautés? En Suisse romande, on pourrait le croire. Genève a démarré cette année une démarche spécifique pour un budget sensible au genre. Lausanne va mettre en place sa vision du budget participatif dans le cadre de la politique des quartiers.

DOSSIER Ces différentes idées ont presque un demi-siècle et viennent du monde du développement. Ainsi le budget sensible au genre, au même titre que l'*empowerment* et l'approche différenciée selon les sexes, a été promu par l'ONU en 1995 lors de la Conférence mondiale sur les femmes organisée à Pékin. Le Conseil de l'Europe recommande ce type de budget depuis 2009 et quantité de villes

européennes pratiquent cette manière de faire. L'Autriche, la Belgique et l'Espagne ont des lois qui imposent la prise en compte des aspects de genre. Depuis 2014, en France, les villes de plus de 20'000 habitant-e-s doivent débattre dans la procédure budgétaire des actions en faveur de l'égalité.

Les exemples européens montrent que la grande majorité des investissements publics dépensés pour les loisirs ou le sport bénéficient plutôt aux hommes. Le budget genré permet de révéler ces inégalités. Un autre exemple est que si les académies de musique de Vienne sont fréquentées principalement par des filles, les garçons bénéficient de plus de fonds car ils jouent d'instruments plus coûteux.

Matérialiser des priorités

Les budgets ne sont pas uniquement des instruments techniques au service d'une administration « neutre » des ressources. Ils représentent surtout et avant tout des outils politiques en ce qu'ils traduisent des options, des orientations et des priorités qu'ils participent à matérialiser.

Les budgets ne sont donc pas neutres. Ils ont, par exemple, des conséquences différentes pour les femmes et les hommes car ils s'ancrent dans les rapports sociaux de force et de pouvoir qui structurent les interactions sociales femmes-hommes (disparités économiques, conditions de vie différentes, attribution différenciée des rôles sociaux, entre autres) et en amplifient les effets vécus. En rendant ainsi ces processus sensibles à la

sexospécificité des expériences sociales, symboliques, économiques, politiques, etc., les budgets qui en découlent peuvent être construits comme des instruments de renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes, car, ils seront plus à même de tenir compte des besoins et des contributions spécifiques des femmes et hommes, censé-e-s être les bénéficiaires des actions publiques et/ou privées. La budgétisation sensible au genre est ainsi une approche qui vise à faciliter la cohérence entre la planification d'activités économiques, publiques ou privées, ayant des objectifs d'équité et d'égalité entre les sexes, et leur budgétisation.

Les budgets participatifs?

En la matière, la diversité des approches est très grande. L'exemple typique est celui de la ville brésilienne de Porto Alegre qui a introduit en 1987 sous l'impulsion du Parti des travailleurs un budget participatif. C'était un moyen de répondre au désengagement de l'État. Très schématiquement une délégation citoyenne détermine les priorités d'investissement par quartier et fait des propositions aux élu-e-s. Dans la région de Porto Alegre, cela a permis notamment une régularisation des titres de propriété foncière et la construction de nouvelles habitations. Cette expérience aura duré jusqu'au début des années 2000.

En suisse, la Ville de Lausanne va allouer un budget participatif pour sa politique des quartiers pour une période pilote. Sous forme d'appel à projets, les résident-e-s choisiront les projets à soutenir et les montants alloués dans le cadre d'une enveloppe donnée.

Ces expériences prennent tout leur sens au niveau communal. Toutefois issu du domaine du développement, le fonctionnement de type « boîte à outils » tend à dépolitiser et à annuler le potentiel d'approfondissement démocratique de ces mécanismes.

**Cheikh Sadibou Sakho
et Mathieu Gasparini**



Grève contre les licenciements, SIP (Société d'Instruments de Physique). Genève, 11 juin 1975 (Interfoto).

Les impôts directs, matière première des finances communales

Les impôts directs sont la principale source de financement à l'échelle communale. Selon la répartition des charges entre les échelons communal et cantonal, les impôts directs représentent en moyenne 40 % du budget communal.

DOSSIER Ces impôts sont constitués des deux catégories principales « personnes physiques » et « personnes morales » (entreprises). Les développements de ces dernières années montrent clairement une érosion grandissante de la substance fiscale. À l'échelon communal, ceci est en contradiction évidente avec des dépenses qui augmentent rapidement.

Concurrence fiscale

La concurrence fiscale intercantonale a des conséquences négatives sur les finances des villes et des communes. Une analyse montre que la charge fiscale diminue globalement, ce qui est la conséquence des programmes d'assainissement menés ces dernières années dans le cadre de la concurrence fiscale intercantonale. Il faut cependant remarquer que, s'agissant des personnes physiques, les programmes d'allègements ont surtout profité aux revenus et fortunes élevés, tandis que les revenus bas et moyens ont eu tendance à voir leur imposition augmenter.

La procédure de taxation constitue une différence essentielle entre l'imposition des personnes physiques et morales. Alors que les impôts des personnes physiques sont calculés, taxés et prélevés en fonction de leur capacité contributive, principalement sur la base d'un certificat de salaire, les personnes morales sont taxées sur la base de leur compte de pertes et profits et de leur bilan, et elles peuvent faire valoir des déductions fiscales supplémentaires au moyen des amortissements et des reports de pertes.

Les baisses de rentrées fiscales deviennent de plus en plus, pour les villes et les communes,

une menace existentielle. Le budget financé par l'impôt englobe des dépenses essentielles en faveur de la population (culture, accueil de jour, crèches, infrastructures, salaires, etc.) et dépend des impôts directs des personnes physiques et morales.

Projet fiscal 17

Avec le projet fiscal 17 (voir le débat sur RFFA en pages 4 et 5), il est maintenant prévu de supprimer des règles comptables qui ont fait leurs preuves depuis des décennies et d'introduire un système fiscal qui se base pour une part important sur des rentrées provenant de « boîtes à brevets » (*Patent Box*). Les autres mesures fiscales contenues dans le projet fiscal 17 offrent aux entreprises des possibilités d'optimisation presque illimitées. Les mesures fiscales proposées constituent une étape vers plus d'opacité dans la comptabilité, qui abandonne le principe de traçabilité pour celui de l'appréciation. Ces mesures, associées aux baisses du taux de l'impôt sur le bénéfice annoncées dans les cantons, vont gravement décimer les rentrées fiscales dans les villes et les communes, soit généralement les régions urbaines où se concentrent les entreprises.

Mauvais pour les entreprises

Avec le projet fiscal 17, les entreprises perdent en acceptation politique. Ma longue expérience dans le domaine fiscal me dit que ce projet fiscal aura rapidement des répercussions négatives pour les entreprises. Déjà à l'heure actuelle, on constate que les autorités des villes et des communes montrent plus de réserve dans leurs décisions concernant des investissements en faveur des entreprises.

En effet, qui veut prendre la responsabilité politique de financer des investissements profitant aux entreprises, si ceux-ci ne peuvent pas être refinancés par les impôts directs et si, en même temps, les installations communales servant aux loisirs, comme une salle de sport ou une piscine, sont fermées, que l'on rabote les budgets de la culture ou que le taux d'imposition communal est augmenté ?

Impossible de planifier

Avec le projet fiscal 17, les finances des villes et communes urbaines ne sont plus planifiables. Avec la perte d'une source de financement autonome pour les villes et communes, celles-ci dépendront encore plus de mécanismes de péréquation des ressources, qui sont en règle générale dictés par des majorités politiques peu acquises aux besoins des régions urbaines.

L'expérience montre par exemple que, lorsque les mécanismes de péréquation intercommunale prévoient une contribution significativement plus importante pour les communes dites à forte capacité, cela entraîne rapidement une réaction politique dans la direction opposée, ce qui a des effets négatifs sur les prestations en faveur des villes.

Ceci, à son tour, empêche les villes et communes bénéficiaires de réaliser correctement leur planification financière et des investissements, ce qui se répercute négativement sur la qualité de vie dans les villes et les communes.

*Urs Stauffer
Intendant des finances
de la Ville de Bienne
(Trad : AT)*

Lausanne : les services industriels

La politique industrielle fait partie des leviers d'action des Communes. Nous nous sommes entretenus avec le conseiller municipal (membre de l'exécutif) vert Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne (SIL).

DOSSIER

La Ville de Lausanne dispose de services industriels en mains publiques. Quels avantages cela offre-t-il par rapport à des modèles différents, comme des régies autonomes par exemple ?

D'abord, il va sans dire que les activités des Services industriels ont, comme celles des services commercialisés, pour mission d'être bénéficiaires. Ma collègue directrice des Finances peut compter sur un revenu annuel de 50 à 60 millions en provenance des SIL. Je ne vois pas de problème à ce que le secteur public puisse tabler sur une activité lucrative, si les conditions de la concurrence avec le secteur privé sont équitables.

Ensuite, on peut dire que cette situation garantit un contrôle public sur la politique des infrastructures de réseaux et sur la stratégie énergétique de la Ville.

Les parlementaires qui s'intéressent à la question sont trop rares. Je salue le dynamisme de celles et ceux qui s'impliquent dans ces sujets parfois techniques, garantissant que les conditions du débat public soient préservées. Mais même les parlementaires qui réagissent superficiellement doivent être reconnus pour leur contribution au débat : ils relaient des préoccupations populaires et médiatiques qui signalent que la citoyenneté énergétique manque encore d'étoffe. La publicité des débats parlementaires, même primesautiers, est préférable au secret qui entoure les décisions prises dans des conseils d'administration.

Quelle est la stratégie des Services industriels lausannois en matière d'offre, et comment faire pour intégrer la population à la définition de cette offre ?

Les actions lausannoises ont été prises et largement communiquées. Le programme « Equiwatt » d'économies d'énergie implique toute la population, par des mesures différenciées : mesures écosociales, subventions aux ménages et aux entreprises dans maints secteurs, comme la mobilité douce, l'éclairage, l'électroménager, les audits énergétiques, etc.

Quant à la production d'énergie renouvelable, elle est assurée pour les lausannois·es par un aménagement hydroélectrique propriété de la Ville et qui dispose d'une concession sur le Rhône à Lavey. Son évolution vers ce que l'on appelle les nouveaux renouvelables est confiée à une société créée par la Ville : SI-REN SA, qui est active dans le solaire, l'éolien (pour autant qu'un parc dans les hauts de Lausanne puisse enfin être réalisé), la géothermie et l'utilisation de la biomasse. Le Conseil communal assure un contrôle parlementaire sur cette société. Il fait d'ailleurs de même avec la société qui a construit le réseau de fibre optique sur le territoire lausannois.

Assiste-t-on à des pressions politiques pour autonomiser les Services industriels ? Lausanne pourra-t-elle garder des Services industriels publics à moyen ou long terme ?

Historiquement, il y a eu des propositions de la droite du Conseil communal de transformer les Services industriels en société anonyme. C'était toutefois avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur l'électricité. Depuis lors, je n'ai vu qu'une intervention parlementaire, qui estime que les Services industriels sont mal dirigés, puisque c'est un élu qui s'en charge. Mais cette charge

personnelle ne me semble pas bien ciblée. En revanche, il est tout à fait vrai que les acteurs énergétiques, publics ou privés, doivent revoir leur stratégie, en assurant à la fois la vente d'énergie et le soutien aux économies d'énergie. C'est un défi crucial.

Pour le relever, la structure organisationnelle des SIL a été récemment revue. L'équilibre trouvé consiste à assurer le caractère public des Services industriels tout en créant, pour des activités très spécifiques, des sociétés de droit privé – sociétés qui restent en mains de la Ville et sont soumises au contrôle parlementaire, mais dont le financement par l'emprunt ne vient pas alourdir la dette communale.

Un autre défi à relever est lié aux accords internationaux dans lesquels la Suisse pourrait s'engager. D'une part la libéralisation du marché de l'électricité va coûter cher et rapporter très peu aux petits consommateurs. D'autre part les questions liées aux « aides d'État » vont poser des colles importantes à tous les acteurs semi-publics et publics.

Enfin, ce que l'on appelle l'*unbundling*, la séparation des entités en charge des activités monopolistiques et commerciales, pourrait engendrer des coûts importants pour les plus gros acteurs électriques suisses, qu'ils soient intégrés dans une administration, organisés en régie publique ou en sociétés anonymes.

*Propos recueillis par
Arnaud Thiéry*

Une version longue de cet entretien est disponible sur notre site Internet.

Le Locle : «servir d'exemple»

Il n'y a qu'une seule ville en Suisse dont la majorité soit à gauche du PS : Le Locle. Pour présenter quelques-unes des politiques publiques de cette ville, majoritairement popiste de 2004 à 2012, Pages de gauche s'est entretenu avec Cédric Dupraz, conseiller communal POP (membre de l'exécutif).

DOSSIER

C'est quoi une ville de gauche ?

Je dirais que c'est une ville de proximité, intégrative, sociale et engagée dans le développement durable. Elle doit viser un développement équilibré de la société, qui s'assure que les personnes les plus fragilisées ont une place dans la communauté et ne sombrent pas dans la précarité.

Que peut une gauche majoritaire au niveau municipal ?

Nous devons servir d'exemple aux autres communes. Notre marge de liberté principale réside dans la réalisation de projets dans les domaines traditionnellement municipaux comme l'urbanisme, inscrit à l'UNESCO, ou les transports publics.

Pour ne prendre qu'un petit exemple de ce que nous avons fait au Locle, je mentionnerais l'impôt à la source volontaire pour la fonction publique. Nous avons été la première ville de Suisse à le mettre en place. Les prestations complémentaires communales, les jardins communautaires et fêtes de quartier sont encore d'autres exemples.

Quelle est la politique locloise en matière de services publics ?

Elle a déjà une longue histoire au Locle, première ville de Suisse à avoir une usine électrique en mains publiques, à la fin du XIX^e siècle. Cela lui a permis d'avoir une politique cohérente en matière énergétique et, dans le contexte d'ouverture du marché de l'électricité, d'y résister activement.

Par ailleurs, nous soutenons les coopératives, dans des domaines aussi variés que le logement, l'hôtellerie, les productions maraîchères ou la librairie. Nous le faisons par l'achat de parts ou par des prêts sans intérêt consentis par la commune. Dans le domaine de la culture, nous avons également procédé à la communalisation d'un musée (celui des moulins du Col-des-Roches).

Et dans le domaine des transports publics ?

Nous cherchons d'abord à maintenir des prix attractifs. Dernièrement, nous avons par exemple refusé avec succès les hausses tarifaires voulues par le réseau cantonal, l'« onde verte ». Nous devons également être attentifs à renforcer l'offre, singulièrement dans une région périphérique comme la nôtre, en développant les transports publics urbains et interurbains. À cette fin, nous avons augmenté les cadences et harmonisé les horaires, conduisant à une augmentation de la fréquentation. Nous inaugurerons prochainement la création d'une gare bus et vélos.

En outre, une initiative populaire pour la gratuité des transports publics avait été refusée il y a quelques années au Locle, mais l'idée vient d'être relancée au travers d'une initiative parlementaire portée par le groupe POP-Verts-Sol au Grand Conseil.

Qu'en est-il du logement ?

Historiquement, la commune du Locle a toujours été un acteur important du développement de la ville dans ce domaine.

La maîtrise foncière est fondamentale. La ville du Locle a proportionnellement le patrimoine foncier public le plus important de l'Arc jurassien, ce qui nous permet de maintenir des loyers extrêmement bas dans la commune. Nous disposons d'environ 400 logements en mains publiques, à la fois subventionnés ou mis sur le marché « normal », qui ont évidemment un effet sur l'ensemble du marché. Globalement, ce parc immobilier est financièrement autosuffisant, nous réalisons même un tout petit profit.

Quelles résistances rencontrez-vous contre votre politique ?

Nous n'avons pas eu de référendums ces dernières années au Locle, sauf un que nous avons lancé nous-mêmes et gagné (sur la rémunération des élu·e·s). Par ailleurs, la droite communale n'a aucun projet et joue systématiquement le rapport de force. C'est pourquoi notre majorité de gauche est indispensable.

Les problèmes principaux viennent d'ailleurs. La fiscalité des personnes morales ne nous laisse aucune marge de manœuvre, et pourtant elle nous affecte très directement. Pour ne donner qu'un exemple, de 2013, année qui connaît de nouveaux abattements fiscaux pour les entreprises, à 2017, les rentrées fiscales représentées par les personnes morales sont passées de 29 millions de francs à 8,5 millions. Il y a bien sûr d'autres facteurs qui expliquent cette baisse, mais cette diminution est drastique et met en danger le financement des services et projets que j'évoquais plus haut. C'est pourquoi une majorité de gauche dans les villes doit s'accompagner de relais puissants au niveau cantonal et fédéral.

*Propos recueillis par
Antoine Chollet*

Norvège : une place par enfant, c'est possible !

L'offre harmonisée, abordable et encadrée par les pouvoirs publics de la garde pré- et parascolaire des enfants est une revendication traditionnelle de la gauche. Elle permet non seulement le développement et la socialisation des enfants en dehors du cadre familial et scolaire, mais elle est aussi un support à une bonne articulation avec la vie professionnelle des parents et un garant de l'égalité entre hommes et femmes.

DOSSIER De ce fait, les mouvements progressistes suisses ont de longue date demandé un renforcement de l'offre et le développement d'un réel service public du pré- et parascolaire, aujourd'hui laissé au bon vouloir des autorités communales aux moyens limités et aux priorités politiques variées. Pour répondre aux arguments habituels des conservatrices-eurs, toujours effrayés d'un soi-disant joug étatique sur la liberté des familles, il est intéressant de se pencher sur l'exemple de la Norvège, qui combine une

législation nationale forte et une gestion adaptée aux réalités locales.

Des structures variées

Dans sa forme la plus courante, le congé parental norvégien couvre la première année de garde des enfants. À partir d'un an et jusqu'à l'entrée à l'école à l'âge de 6 ans, les formes de garde sont évidemment variées, mais l'inscription dans une crèche est la norme et concerne plus de 90 % des enfants. Administrés par le Département de l'Éducation, la gestion des garderies

se situe au niveau communal. Les structures peuvent être publiques, ou privées sous contrôle des autorités. La législation nationale oblige les communes à assurer des places pour tous les enfants. Les infrastructures et le besoin en personnel doivent donc être adaptés à la demande. L'État couvre 35-40 % des coûts, le reste est pris en charge par les communes et les contributions parentales. La loi interdit toutefois que les coûts de garde dépassent 6 % du revenu des parents et propose diverses formes de réductions et aides financières pour les familles nombreuses et à faibles moyens.

La législation dispose également que les communes doivent proposer une offre en parascolaire avant et après l'école, au minimum pour les quatre premières années de scolarité (6-10 ans), permettant ainsi aux deux parents de maintenir une activité professionnelle à 100 %. Contrairement à la situation en Suisse, un bon équilibre entre vie de famille et vie professionnelle est par ailleurs facilité par un nombre d'heures de travail réduit (40 heures par semaine comme maximum légal, 37,5 heures pour la majorité des secteurs réglementés par des conventions collectives) et des inégalités salariales plus faibles.

Un exemple à suivre

Tout comme ses voisins fennoscandinaves, le système de garde norvégien, ancré dans un modèle d'État social fort, propose de fait une place de garde pour chaque enfant jusqu'à l'âge de 10 ans et sans longue liste d'attente. Il pourrait évidemment aller plus loin en offrant une garde totalement gratuite et des horaires plus étendus, mais il correspond tout de même à une alternative de gestion à des années-lumière de la réalité chaotique suisse. Cet exemple d'encadrement par une loi nationale forte et des subventions importantes combiné à une gestion locale prouve que des systèmes efficaces et flexibles existent. Avec un peu de volonté politique, la Suisse pourrait s'en inspirer.

Line Rouyet



Occupation d'usine, assemblée générale des ouvriers, Technicair, métallurgie. Genève, 5 mai 1978 (Interfoto).

Une vision pour les villes

DOSSIER Le 31 octobre 2018, la fondation Avenir Suisse (le cabinet de conseil du grand patronat suisse) publiait ce qu'elle présentait comme un *monitoring* des villes suisses, classées en fonction des critères censés en faire de bonnes «*Smart Cities* libérales». Sans s'arrêter sur l'usage intensif de la novlangue ou sur les critères choisis par le *think tank* néolibéral, cette publication nous semble significative sur un point au moins : la droite sait qu'elle a perdu, à tout le moins à moyen terme, la bataille des villes. Les majorités politiques y sont durablement défavorables pour elle, ce qui n'exclut pas qu'elle puisse ponctuellement reconquérir des majorités urbaines bourgeoises. Surtout, elle a perdu la bataille des idées. Les solutions développées dans les villes, par exemple en matière d'accueil de jour, font leurs preuves et pourraient s'étendre plus largement à l'échelle du pays.

À gauche, donc, quels enseignements en tirer ? Tout d'abord, les villes sont notre force. La gauche y est majoritaire dans la plupart d'entre elles, selon des configurations partielles qui varient un peu en fonction des traditions locales. On l'a vu au travers des pages de ce dossier, des solutions innovantes peuvent être mises en place, par exemple en matière de fourni-

ture d'énergie, de politique de la drogue, d'aménagement de l'espace public, du logement, du transport, etc.

Ensuite, il ne faut pas masquer les risques et les enjeux. Ceux-ci ne se situent pas, contrairement à ce qu'affirme péremptoirement Avenir Suisse, dans un risque de tarissement des ressources fiscales, ou à tout le moins nous pouvons lutter contre ce risque-ci. Un des enjeux majeurs pour les édiles est de ne pas se perdre dans les procédures parfois extrêmement complexes qu'il faut maîtriser pour faire aboutir ces projets. Certes, la gestion d'une ville est faite d'enjeux ultra-locaux, mais il est essentiel de savoir regarder au-delà pour faire avancer des projets novateurs.

Une stratégie à long terme

Quelles villes voulons-nous dans cinquante ans ? C'est cela la première question que doivent se poser toutes les municipalités de gauche. Des villes sans voiture, où la culture est effectivement accessible à tou-te-s, où le logement est bon marché, où le sport est une activité populaire avant d'être un spectacle réservé aux plus riches, où les associations sont nombreuses et puissantes (à même de résister après un changement de majorité), où les conditions de travail des salarié-e-s communales-aux sont exem-

plaires ? Pour mettre en place un tel programme, il faut en effet des décennies et c'est à cet horizon-là que se fait la politique, mais il faut aussi y réfléchir tout de suite et l'exposer publiquement.

Au travers des entretiens que nous avons menés, la nécessité d'une coordination des actrices-eurs apparaît criante. Certes, les procédures sont déterminées par un cadre légal dense, qui dépend principalement des cantons, mais on ne pourrait que se réjouir d'un échange plus fréquent des projets et expériences menées au niveau communal.

Au-delà des échanges sur des projets, c'est bien une réflexion *stratégique* sur la politique de la ville et l'extension des services publics dans les villes qui devrait être menée. La gauche a les moyens de renforcer une telle coordination, qui devrait aussi permettre de réfléchir au-delà du cadre légal qui est celui de la gestion quotidienne. Car si les villes sont les lieux des majorités de gauche en Suisse, sachons utiliser ces majorités de manière stratégique.

La rédaction

Rencontre le 22 février

Afin de poursuivre la discussion entamée à distance dans ce dossier entre plusieurs municipalités, nous vous convions à une rencontre qui sera l'occasion d'approfondir les différentes thématiques abordées ici et d'entamer un véritable travail de coordination entre les communes de gauche de Suisse romande, lequel nous paraît à la fois indispensable et urgent. La rencontre aura lieu dans un lieu emblématique, puisqu'il s'agit de la Ferme des Tilleuls à Renens, propriété de la commune qui y a installé un espace culturel et de rencontre.

Nous vous donnons donc rendez-vous **le 22 février à 19h00 à la Ferme des Tilleuls** (rue de Lausanne 52, à Renens). Restauration et boissons disponibles sur place.

Participant-e-s confirmé-e-s :

- **Carole-Anne Kast** (Onex)
- **Tinetta Maystre** (Renens)
- **Eric Moser** (Bienne)
- **Cédric Dupraz** (Le Locle)

Plus d'informations sur : fermedestilleuls.ch.



Manifestation contre l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce). Genève, 28 novembre 2009 (Interfoto).

Entretien

Landauer et l'esprit du socialisme

Peu connue des francophones, la pensée de l'anarchiste allemand Gustav Landauer mérite d'être redécouverte. Entretien avec Jean-Christophe Angaut et Anatole Lucet, auteurs d'une nouvelle traduction de son Appel au socialisme à paraître aux éditions de La Lenteur.

Quel a été le parcours de Gustav Landauer ?

La vie de Gustav Landauer (1870-1919) est exactement contemporaine de l'Empire allemand. Issu d'une famille de commerçant·e·s juives·fs non pratiquant·e·s du Sud de l'Allemagne, il s'insurge dès l'adolescence contre une société bourgeoise sclérosée, étroite d'esprit et empreinte de logiques marchandes froidement calculatrices. Âgé d'à peine vingt ans, il prend fait et cause pour un socialisme libertaire et s'engage auprès de ceux qui contestent le socialisme d'État prôné par le principal parti marxiste d'Europe : le Parti social-démocrate allemand (SPD).

En quelques années, Landauer est considéré par la police comme « l'agitateur le plus important du mouvement révolutionnaire radical en Allemagne ». Son activité intellectuelle se déploie alors dans la somme d'articles qu'il rédige dans la presse anarchiste de son temps, notamment dans le journal *Der Sozialist* dont il prend rapidement la direction. Il s'associe également à la création d'un théâtre populaire et de la première coopérative de consommation berlinoise en 1895.

L'un de traits constants de son activité consiste à faire émerger chez ses contemporains cet « esprit » de solidarité qu'il conçoit comme le ressort de la communauté humaine et qui est mis à mal dans la période d'atomisation qu'il traverse et dans les succès d'une conception matérialiste du monde et de l'histoire.

Dès la fin des années 1890, il se concentre – notamment lors d'un séjour en prison – sur des travaux de traduction : des anarchistes (Kropotkine, Proudhon, Bakounine, Reclus) mais aussi La Boétie, Oscar Wilde ou le mystique maître Eckhart. Il cherche dans

les divers textes qu'il étudie cet appel à la communauté, indirect et profond, qui contribuera à modeler son « socialisme culturel » au cours des années suivantes. En 1907, lorsque paraît son ouvrage *La révolution*, Landauer œuvre à la fondation de l'Alliance socialiste (*sozialistischer Bund*), une fédération de groupes autonomes dont la vocation est de poser les premières bases de cette « société des sociétés » à laquelle il aspire. Modèle horizontal et décentralisé, la fédération se rassemble autour du journal *Der Sozialist*.

En raison de son hostilité à la politique comme quelque chose mis en œuvre par l'État ou en vue de conquérir le pouvoir d'État, Landauer a qualifié sa propre activité d'« antipolitique ». Il n'en est pas moins resté un activiste invétéré de la communauté, tâchant à travers toutes ses réalisations de faire naître chez ses contemporains cette aspiration effective à la création de nouveaux rapports.

Comment Landauer envisage-t-il le socialisme ?

Dès ses premiers écrits, Landauer se réclame du socialisme autant que de l'anarchisme, notions qu'il emploie comme des synonymes. Il rejette autant le socialisme du SPD (qui lutte pour conquérir des électeurs et attend l'effondrement du capitalisme sous l'effet de ses contradictions internes) que la « stratégie des attentats » brièvement adoptée par quelques anarchistes à cette époque. À une compréhension limitée de la « propagande par le fait », il substitue un « socialisme de réalisation » et de commencements. Landauer pense que « le socialisme n'advient pas du tout si vous ne le créez pas ». D'où l'idée de commencer, ici et maintenant, à créer de nouveaux rapports entre les êtres humains

au sein de petites communes qu'il conçoit comme autant de cellules et de préfigurations du socialisme.

Pourquoi traduire Landauer aujourd'hui ?

Il s'agit d'abord pour nous de rendre justice à cette figure centrale de la vie intellectuelle allemande, qu'on résume trop souvent à son martyre lors de l'écrasement de la République des conseils de Bavière en 1919 (il fut assassiné par les mêmes corps francs qui avaient mis à mort Rosa Luxemburg). Cela conduit à négliger cet *Appel au socialisme* qui est la justification théorique principale de son engagement et un texte important pour les critiques qu'il formule du socialisme et du marxisme de son époque, mais aussi pour les propositions qu'il avance.

Notre contexte n'est évidemment plus celui de ce texte publié en 1911. Néanmoins, qu'il s'agisse des mouvements de réappropriation d'espaces mobilisés par de « grands projets inutiles et imposés », de la grande vague de « retour au local » et de la recherche de nouveaux rapports de proximité, ou des contestations actuelles de la mécanisation du monde et de sa rationalisation par l'emprise croissante de la technologie, ces défis de notre temps résonnent avec sa réflexion. De même, son œuvre peut nous inspirer pour comprendre les prétendus « replis communautaires », ou pour donner un sens positif aux manifestations de défiance vis-à-vis des grandes institutions politiques et économiques de notre époque.

Nous aurons l'occasion d'en reparler à l'occasion du colloque international que nous organisons à l'ENS de Lyon du 6 au 8 juin 2019, et aussi de la parution prochaine de cette traduction aux éditions La Lenteur.

*Propos recueillis par
Gabriel Sidler*

Une version longue de cet entretien peut être lue sur notre site.

Livres

B. Traven, l'anonyme célèbre

« L'homme créatif ne doit pas avoir d'autre biographie que ses œuvres », écrivait celui que les lectrices-eurs du *Vaisseau des morts*, du *Trésor de la Sierra Madre* ou de *La révolte des pendus* connaissent sous la signature de B. Traven. Passant outre, le chercheur allemand Rolf Recknagel a passé sa vie à tenter de voir clair dans le parcours et les écrits de cet homme aux identités multiples et à l'anonymat farouche, dans une complexe enquête semée de fausses pistes dont il livre une synthèse dans *B. Traven, romancier et révolutionnaire*, récemment réédité par Libertalia.

Si le lieu, la date et le nom de naissance réels du futur romancier célèbre restent donc incertains, on sait par contre maintenant qu'il fut également celui qui signait Ret Marut ses articles dans le *Ziegelbrenner* (le « fondeur de briques »), virulente revue d'agitation antimilitariste et révolutionnaire qu'il fit paraître

à Munich dès 1917, défiant la censure puis la répression et le danger de mort que lui faisait alors courir sa participation en 1919 à l'éphémère République des conseils de Bavière, écrasée dans le sang par les Corps francs. Après plusieurs années de pérégrinations et de clandestinité dans différents pays d'Europe, il la quittera définitivement pour le Mexique en 1924, non sans emporter avec lui ce « mauvais goût dans la bouche et la vision de ces fantômes que sont les révolutions avortées ».

C'est là, sous le nouveau nom de B. Traven, qu'il commencera à écrire ses romans : bientôt publiés en Allemagne par la Guilde du livre Gutenberg, une maison d'édition liée au mouvement ouvrier qui visait à fournir aux travailleuses-eurs des « livres satisfaisants pour l'esprit et de belles qualités », ceux-ci rencontreront un succès immédiat. Fortement influencé par sa rencontre avec les populations au-

tochtones du Chiapas, la révolte intraitable de Traven s'identifie alors aux luttes de libération du prolétariat indien, dont il n'aura de cesse de défendre la dignité et les traditions d'auto-organisation. Il évoque ainsi une coutume locale consistant à déposer un pot plein de braises sous le trône percé du chef de tribu nouvellement élu, qui doit alors supporter la brûlure pendant toute la durée de la cérémonie d'intronisation, ce qui lui laissera des stigmates censés l'aider à se rappeler du peuple qui l'a élu et l'inciter à ne pas s'accrocher au pouvoir. Et Traven d'ajouter : « On pourrait très sérieusement conseiller aux prolétaires de mettre en application cette méthode d'élection indienne éprouvée, en particulier à l'égard des fonctionnaires de leurs organisations syndicales et politiques. [...] Aucun chef n'est irremplaçable. »

Gabriel Sidler

À lire :

Rolf Recknagel, B. Traven, romancier et révolutionnaire, Paris, Libertalia, 2018.



Livres

Interfoto, portraits de groupes

C'est sur plus de quarante ans de photographie militante en Suisse romande que revient le dernier ouvrage du collectif Interfoto récemment publié par les éditions d'en bas.

Créé dans les années 70 à Genève dans le but de fournir des images aux publications militantes, Interfoto a en effet accumulé au fil des années d'impressionnantes archives photographiques, dont *Nos rêves sont plus longs que vos nuits* extrait une série d'images de grèves, de manifestations et d'occupations. Proposées par simple ordre chronologique, les images font défiler devant nos yeux les nombreux combats portés dans l'espace public ces dernières décennies, des luttes féministes aux conflits du

travail, en passant par les mouvements antinucléaire, anti-carcéraux et la solidarité internationale. Quitte à nous faire risquer le constat que la plupart des causes évoquées restent d'actualité...

Mais au-delà de la diversité des luttes représentées, ce qui frappe dans cet ouvrage est la permanente attention au collectif que laissent percevoir les photographies de l'agence, à rebours des représentations individualisantes et stéréotypées qui dominent actuellement dans l'imagerie médiatique. Si les images proposées par Interfoto sont donc presque exclusivement des images de groupes, voire de foules manifestantes – mais jamais des images de masses –, à les regarder de plus près, on

voit en effet souvent apparaître parmi les personnes qui composent ces collectifs des regards divergents, des individus présents mais dont les yeux portent déjà ailleurs, hors-cadre. Subtile manière de rappeler que l'espace politique est l'espace de la lutte, mais aussi celui de la pluralité ?

Gabriel Sidler

À lire et à regarder :

Interfoto, Nos rêves sont plus longs que vos nuits, Lausanne, Éditions d'en bas, 2018.

Toutes les photographies illustrant ce numéro sont extraites de ce livre d'Interfoto. Merci aux éditions d'en bas pour leur collaboration !

Hommage

Ouvrir des portes et des fenêtres

Raymond Durous nous a quittés le 20 octobre. Il avait fidèlement accompagné notre journal ces dix dernières années, comme rédacteur occasionnel d'abord, puis comme membre du comité de son association éditrice.

Il nous envoyait régulièrement, soigneusement rédigés de son écriture manuscrite dans laquelle on reconnaissait l'ancien professeur, des articles sur quantité de sujets. Il avait ainsi écrit une série de chroniques sur le pacifisme, à l'occasion du centenaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale, ou un bel article pour les 50 ans de la catastrophe de Mattmark en 1965, des nécrologies de Marek Edelman (qu'il avait rencontré) ou de Francesco Rosi, jusqu'à cet entretien de plus de deux heures qu'il nous avait accordé l'année passée, alors que la maladie l'avait déjà affaibli.

Tout le monde se souvient de la chaleur avec laquelle il parlait de son métier d'enseignant. Il nous expliquait pourquoi l'éducation était essentielle à ses yeux, car elle seule peut « rendre les élèves résistants aux conneries qu'on pourra leur raconter plus tard ». Il ajoutait que, pour y parvenir, on ne peut se contenter d'un contenu à transmettre, il faut aussi une atmosphère qui soit propice à sa transmission, une atmosphère faite de respect et de cordialité. Car Raymond Durous aura d'abord été un immense enseignant, marquant des géné-

rations d'étudiants du collège de l'Élysée, les initiant à l'histoire, à la politique, au cinéma, à l'écologie, et même au sport ! Nous n'oublions pas ses réflexions sur ce qui fait le prix de l'enseignement, et son importance cruciale dans une société démocratique. Il voulait, disait-il, « ouvrir des portes et des fenêtres » aux jeunes qui, pour certain-e-s, ne semblaient être confrontés qu'à des murs.

Raymond Durous nous avait dit que, pour lui, « il y avait une continuité absolue entre l'enseignement et l'écriture ». Sa retraite venue, il s'était en effet transformé en écrivain, publiant de nombreux livres aux éditions de L'Aire, chez son ami Michel Moret. Un livre consacré à son père, qui l'avait initié au socialisme, *Victor le conquérant* (en 2005), puis deux volumes parlant de l'immigration italienne en Suisse, *Des rituels en terre romande* (en 2010 et 2012). En 2014, il narrait encore quelques-uns de ses innombrables voyages en Europe cen-

trale, une région qu'il a écumée dans tous les sens pendant des décennies, dans *50 ans de bourse entre Baltique et mer Noire*.

Partout chez lui on trouve un même guide : la défense des plus faibles, des opprimé-e-s, des exploitée-e-s. Bien que n'ayant jamais adhéré à un parti politique, il était presque naturellement socialiste. Pour ce grand connaisseur de l'Europe de l'Est, l'admiration du régime russe et de ses satellites était une absurdité. Mais ses combats en Suisse, notamment avec les locataires du Pont des Sauges au début des années 1970, ne lui rendaient pas les régimes de l'Ouest moins critiquables. Son engagement socialiste et démocratique ne s'est jamais démenti, et il continuait inlassablement à s'indigner de vilénies de nos sociétés, comme lors de la publication de la photographie du petit Aylan, mort sur une plage turque en 2015.

C'est ce souvenir que nous garderons de lui : à la fois son immense curiosité et cette aptitude à transmettre ses passions, qui étaient innombrables, aux personnes qu'il côtoyait.

La rédaction et le comité de Pages de gauche

Cinéma

Chris Marker et la Grèce

Deux parutions font revivre ce film invraisemblable réalisé par Chris Marker en 1989 et intitulé *L'héritage de la chouette*. Son projet consistait à interroger l'héritage de la Grèce antique dans le monde contemporain à partir de treize notions, allant de la tragédie à l'olympisme en passant par la démocratie et la philosophie, qui forment autant d'épisodes de 26 minutes chacun. Pour ce faire, il avait filmé de longs entretiens avec une trentaine de personnes – artistes, philosophes, comédien-ne-s,

historien-ne-s venant de nombreux horizons –, rassemblées ici à des titres divers.

Ces épisodes forment un véritable labyrinthe, pour reprendre une autre notion héritée de la mythologie grecque. La réédition en DVD intervient d'ailleurs en même temps que la parution d'un livre qui contient les retranscriptions d'une partie des entretiens menés par Marker. Le livre ne fait pas doublon avec les images car les épisodes sont composés de sélections des entretiens eux-mêmes, créant ainsi

un dialogue entre les différentes personnes qui y participent.

Cette double réédition permet aussi de prendre toute la mesure du talent cinématographique de Chris Marker, qui crée, avec des moyens très limités, une œuvre absolument inédite. On ne peut que se réjouir qu'elle soit à nouveau facilement disponible car elle était devenue avec les années un document presque mythique.

Antoine Chollet

À voir et à lire :

- Chris Marker, *L'héritage de la chouette*, 2 DVD, arte éditions, 2018.

- *L'héritage de la chouette*. Dialogues choisis, Montreuil, Éditions de l'Œil, 2018, 304 p.

Les femmes et le pouvoir, un manifeste

Mary Beard

Paris, Perrin, 2018.

160 pages



Mary Beard est une spécialiste de la Rome antique. Dans les deux conférences qui composent ce petit ouvrage, elle se penche sur la très longue histoire occidentale qui consiste à faire taire les femmes ou à rejeter leur parole hors de la politique et de la raison. Il y a, dit-elle, une véritable « abomination » du monde classique grec et romain envers la parole publique des femmes. Celle-ci est considérée comme masculine en son essence dans l'Antiquité. Les deux seules exceptions admises sont la parole de la victime et celle de la martyre...

Le problème, c'est que la situation n'a guère évolué depuis l'Antiquité. Tout au long du XX^e siècle, le même rejet de cette parole publique s'est déployé de toutes les manières possibles, contre les suffragettes, contre les féministes, contre les chercheuses, etc. Mary Beard raconte combien de fois il lui est arrivé que des hommes totalement ignorants viennent lui faire la leçon sur la Rome antique en prétendant qu'elle n'y aurait « rien compris », alors qu'elle en est l'une des meilleures spécialistes mondiales.

Ce livre a le mérite d'insister sur la persistance de ce refus d'une parole publique des femmes, d'une parole qui vienne se mêler à celle des hommes. Et au-delà de la parole, Mary Beard indique également que la définition habituelle du pouvoir comme quelque chose que l'on a, faite par et pour des hommes, pourrait avantageusement être changée en quelque chose que l'on fait, collectivement. Voilà une lecture importante en cette année féministe qui commence ! AC

Pour un populisme de gauche

Chantal Mouffe

Paris, Albin Michel, 2018.

144 pages

Depuis quelques années Chantal Mouffe cherche à définir ce qu'elle nomme elle-même un populisme de gauche, qui seul pourrait sauver la gauche de la disparition. Si cet exercice est profondément vicié, il faut tout de même lui reconnaître une qualité : celle de refuser la stigmatisation de toute manifestation populaire sous ce vocable infamant de « populisme ». En cherchant à donner un contenu positif au terme, Chantal Mouffe attaque très légitimement les positions antidémocratiques qui se cachent presque systématiquement derrière les discours antipopulistes.

Le problème, c'est que ce nouveau contenu qu'elle lui donne n'est guère démocratique puisque le *mantra* répété par Mouffe (et par Ernesto Laclau, disparu en 2014, à qui elle dédie ce livre) est que le populisme a besoin d'un *leader* capable d'agréger les différentes demandes hétérogènes qui surgissent plus ou moins spontanément dans le peuple. Pour Mouffe, le peuple est incapable de s'autogouverner, il n'est pas autonome et ne pourra jamais l'être. En d'autres termes, la démocratie est impossible. À antipopuliste, antipopuliste et demi, en quelque sorte.

Pour ne pas arranger son cas, elle prétend que la démocratie ne peut s'organiser qu'au niveau de l'État-nation, ni au-dessus (*exit* l'Union européenne par exemple) ni au-dessous (les expériences locales sont au mieux folkloriques). Pour finir, coupler cette réflexion sur la nation à son idée phare que la politique est affaire de division entre amis et adversaires n'est pas sans poser quelques problèmes, trop fréquents dans l'histoire pour qu'il soit besoin d'y revenir. AC



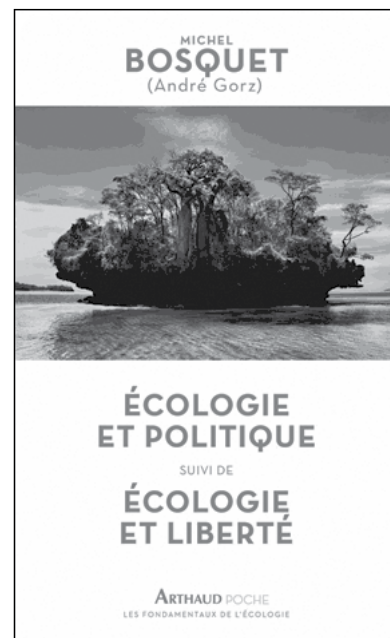
Écologie et politique

Michel Bosquet (André Gorz)

Paris, Arthaud, 2018.

336 pages

Ce recueil d'André Gorz, paru pour la première fois 1978 et qui était lui-même la réunion de deux ouvrages, *Écologie et liberté* (paru en 1977) et *Écologie et politique* (paru en 1975 sous un autre pseudonyme, Michel Bosquet), a été réédité chez Arthaud ce printemps. Il était devenu indisponible depuis longtemps, alors qu'il est constitué de certains des textes les plus importants d'André Gorz sur les questions écologiques.



L'actualité de ces réflexions, quarante ans plus tard, est stupéfiante. Elle permet de rappeler à celles et ceux qui feignent la surprise que la catastrophe climatique était déjà à peu près intégralement anticipée dans les années 1970, et que les conclusions politiques imaginées par Gorz restent d'une brûlante actualité elles aussi. En quelques mots, soit nous nous débarrasserons du capitalisme comme mode dominant de production sur notre planète, soit nous aurons affaire à des gouvernements autoritaires gérant tant bien que mal les pénuries provoquées par la crise climatique, soit la catastrophe actuelle se poursuivra dans le chaos (les deux dernières options étant en réalité à peu près identiques). En clair : écosocialisme ou barbarie ! AC

Grand débat**Quelle coordination entre les communes de gauche en Suisse romande ?**

Afin de poursuivre la discussion entamée à distance entre plusieurs municipalités, nous vous convions à une rencontre qui sera l'occasion d'approfondir les différentes thématiques abordées dans notre dossier et d'entamer un véritable travail de coordination entre les communes de gauche de Suisse romande, lequel nous paraît à la fois indispensable et urgent.

Participant·e·s confirmé·e·s :

- **Carole-Anne Kast** (Onex)
- **Tinetta Maystre** (Renens)
- **Eric Moser** (Bienne)
- **Cédric Dupraz** (Le Locle)

Le 22 février 2019 à 19h
à la Ferme des Tilleuls à Renens

Plus d'informations sur : fermedestilleuls.ch

JAB

CH-1002 Lausanne

Adresse de renvoi : Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne

Vu, Cévu

**QUESTION DE GENRE
POUR LA PRÉSIDENTE DE L'USS**

**Grand soir****Neuf revendications pour la prochaine grève générale !**

Dans l'esprit du centenaire de la Grève générale de 1918, la WoZ a publié dans son numéro du 8 novembre une liste de neuf revendications pour notre temps, la dernière n'étant pas neuve... Nous les signons toutes sans peine !

1. Même salaire pour tou·te·s.
2. Droit de vote et d'éligibilité pour tou·te·s les résident·e·s.
3. Nationalisation des géants de la pharma et de la technologie.
4. Semaine de 24 heures.
5. Abolition de l'armée et des services secrets.
6. Démantèlement des villas individuelles.
7. Diminution radicale du trafic aérien.
8. Frontières ouvertes pour les humains à la place du capital.
9. Remboursement de la dette publique par les possédant·e·s.